

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Faits divers: ...

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

EXTRAIT

Des minutes de la Greffe du Tribunal de première instance siégeant à Lille, section correctionnelle.

Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 9 octobre 1875, enregistré.

Le nommé Catelle Jean-Baptiste, 24 ans, marchand de lait battu, à Néchin (Belgique), déclaré coupable de falsification de lait battu, a été condamné à un mois d'emprisonnement et cinquante francs d'amende.

Le Tribunal a en outre ordonné que ledit jugement serait inséré en tête des journaux, l'Indicateur de Tourcoing et Roubaix et le Journal de Roubaix, et affiché au nombre de 23 exemplaires, dans la ville de Roubaix, le tout à ses frais.

Certifié par le Greffier, soussigné: OYER.

Vu au parquet: Pour le Procureur de la République, GASTON DEVIMEUX, 10037.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Date (19 NOVEMBRE, 20 NOVEMBRE) and various financial entries like 3 0/0, 4 1/2, Emprunts, etc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 20 novembre. Change sur Londres, 8.84; 1/2 change sur Paris, 517 1/2. Valeur de l'or, 114 3/4.

Dépêches affluées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 19 novembre. Cotons: Ventes 10.000 b. Marché soutenu. Orléans 7 3/16 Jumel 7 1/2.

Havre, 19 novembre. Cotons: Ventes 500 b. Marché calme. Georgie Middling 82,50.

New-York, 19 novembre. Recettes 152. b.

ROUBAIX 20 NOVEMBRE 1875

Bulletin du jour

C'était à prévoir: la gauche, qui tenait tant à hâter le mouvement dissolutionniste, quand le gouvernement semblait vouloir l'entrayer, fait maintenant de son mieux pour retarder la dissolution, parce que les conservateurs la désirent.

Retarder le vote de la loi électorale

afin de prévenir la dissolution à bref délai, telle est maintenant la grande, l'unique préoccupation des gauches. On ne s'y épargnera pas. On accablera d'amendements la commission, qui ne demandera pas mieux que d'être accablée, car on sait qu'elle est dans la main des républicains.

C'est l'éternelle histoire du droit

constituant de l'Assemblée qu'on niait, quand il s'agissait de proclamer la monarchie, qu'on a affirmé quand on a voulu faire la république, du scrutin d'arrondissement qu'on trouvait bon avec M. Thiers et auquel on préfère le scrutin de liste depuis le 24 mai. C'est également l'histoire de l'élection des maires qu'on voudrait obtenir alors qu'on acceptait la nomination de ces magistrats par le pouvoir exécutif lorsque M. Thiers était aux affaires.

LETTRES OUVRIÈRES

Roubaix, le 19 novembre 1875. A Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

A vous parler franchement, Monsieur, je ne suis pas de vos amis. Vos principes politiques ne sont pas les miens. Vous combattez des hommes et des choses que j'aime et que j'honore.

La justice oblige à répondre aussitôt

oui, parce que les ouvriers forment la classe la plus nombreuse, la plus pauvre, celle par conséquent dont les intérêts méritent le plus de considération et doivent être surtout défendus. Je n'admets pas qu'il puisse y avoir doute et discussion sur ce point fondamental.

Je suis bien que l'idée d'envoyer des ouvriers

défendre les intérêts des ouvriers a paru bien drôle à certains journalistes. On a fait là-dessus des charges qui ont sans doute beaucoup amusé les gommeux parisiens et provinciaux.

Mais si ce principe est éminemment juste en lui-même

il faut reconnaître que son application présente des difficultés bien grandes, quant à présent du moins.

La première de ces difficultés, je la trouve

dans l'organisation actuelle du suffrage universel et dans son fonctionnement. Oui, monsieur, j'estime que le suffrage universel, tel qu'on l'applique aujourd'hui, ne vaut rien pour nous autres ouvriers.

Travailleurs! travailleurs! hommes simples

et crédules, qui croyez être les maîtres, parce que vous avez le droit d'aller déposer de temps à autre un morceau de papier qu'on appelle un bulletin de vote, dans cette boîte qu'on appelle une urne électorale, ne vous apercevez-vous donc pas que vous êtes le jouet d'une fantasmagorie? Il y a vingt-sept ans qu'on vous a donné ce droit: qu'y avez-vous gagné? votre situation s'est-elle améliorée?

Quand viendra cette réforme? Hélas

peut-être en sommes-nous encore bien éloignés. Mais soyez sûr que cela viendra, car la Vérité est fille du Ciel et finit toujours par triompher.

arriver à faire disparaître de l'esprit de quelques-uns de mes lecteurs un seul préjugé, ou y faire entrer une seule pensée utile et favorable à la cause de la Vérité et du Progrès.

Vous ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Je ne pardonneriez pas, si je ne prenais, pour mes débuts, un sujet d'actualité. Il se présente tout naturellement à moi à propos de ce Sénat qu'il va s'agir de former bientôt.

Mais non, l'instrument n'est pas radicalement mauvais: nous en jouons mal, voilà tout. Si nous nommons un industriel pour nous représenter à telle ou telle assemblée politique, les intérêts des marchands, des ouvriers, des magistrats, du clergé, etc., ne sont pas directement représentés; si nous nommons un ouvrier, les autres classes sont sacrifiées. Voilà le vice du système. Il faut bien, du reste, que ce système soit détestable, pour qu'il soit repoussé unanimement par toutes les autres nations.

La République des Etats-Unis, elle-même, n'en veut pas, parce qu'on y a compris tous les inconvénients qu'il présente au point de vue démocratique. J'insiste sur cette remarque fort importante à mon sens et qui est bien faite pour frapper l'esprit des travailleurs intelligents.

A New-York comme dans tous les pays civilisés, on a compris que le système français était surtout défavorable aux classes les moins fortunées.

Pour se faire élire aujourd'hui, en France, il faut être riche ou appuyé par des gens riches. Dans une élection à la députation, on ne va pas loin avec trente ou quarante mille francs. Où l'ouvrier instruit, intelligent, mais pauvre, pourra-t-il trouver une pareille somme et rester indépendant, ce qui est bien l'essentiel pour faire un député intègre? J'ai donc raison de dire que le suffrage universel, tel que nous le pratiquons, est surtout contraire à la classe ouvrière, tout en ne valant rien non plus pour les autres.

Et pourtant, dans un pays où tout le monde paie l'impôt du sang, il faut que tout le monde puisse voter. A côté du devoir, il est équitable de mettre un droit.

Ne pourrait-on arriver à une réforme du suffrage, réforme par laquelle les ouvriers ou la main d'œuvre, les commerçants et les industriels, les agriculteurs, les propriétaires, le clergé, la magistrature nommeraient des représentants particuliers?

Tous les intérêts seraient ainsi respectés et le nombre ne serait pas non plus sacrifié, puisque chaque Français émettrait son vote. Seulement, et c'est là que je voulais en venir, les ouvriers pourraient confier un mandat à des ouvriers, sans commettre une injustice envers les autres classes et sans avoir l'air de leur faire une niche ou de leur adresser une menace.

Par la même occasion, on ferait bien de donner un ou plusieurs votes complémentaires aux chefs de famille, pauvres ou riches, afin qu'on ne voie plus cette injustice criante et ridicule: le vote d'un homme expérimenté, prudent, annulé par les votes de ses deux fils, étourneaux de vingt-et-un ou vingt-deux ans...

Quand viendra cette réforme? Hélas peut-être en sommes-nous encore bien éloignés. Mais soyez sûr que cela viendra, car la Vérité est fille du Ciel et finit toujours par triompher.

Je crois en avoir dit assez pour faire comprendre à tous — et à l'ouvrier

surout, car il est le plus intéressé — qu'il ne faut pas trop admirer le système électoral actuel, qui donne de si pitoyables résultats. Ceux qui disent le contraire sont les pires ennemis du peuple. Ils lui parlent toujours de ses droits, mais ils ne prétendent pas lui donner les moyens efficaces et justes de les faire valoir.

Avec le système électoral actuel, un ou deux ouvriers de Paris ou de Lyon réussissent peut-être à entrer au Sénat ou à la Chambre, mais rien ne prouve que ce seront de véritables ouvriers; en tous cas, ils ne réussiront qu'avec l'appui d'une coterie politique, ce que je juge mauvais pour leur indépendance, mauvais pour les intérêts qu'ils auront mission de représenter, car tant que les ouvriers seront inféodés à telle ou telle opinion politique, ils n'arriveront à rien de vraiment utile pour eux. Je développerai quelque jour cette idée-là.

Ce qui empêche aussi, et longtemps encore, la classe ouvrière d'être suffisamment et directement représentée dans les assemblées publiques, c'est qu'il n'y a pas assez d'ouvriers instruits...

A qui revient la responsabilité de cette situation malheureuse? C'est ce que j'examinerai dans une prochaine lettre, car je m'aperçois que celle-ci est déjà bien longue.

Je suis, Monsieur, votre humble serviteur,

UN DÉMOCRATE.

Le successeur de Mgr Genouilhac à l'archevêché de Lyon sera Mgr Thibaudier, qui avait été adjoint au prélat comme coadjuteur.

On lit dans la France nouvelle: « Les journaux, en France et à l'étranger, ont répandu le bruit d'une maladie de Mme la comtesse de Chambord. Il n'y a rien de vrai dans cette nouvelle; des personnes qui arrivent de Frohord ont laissé très bien portante l'auguste épouse du chef de la Maison de Bourbon. »

Enseignement supérieur libre. Le Journal des Débats, dont le témoignage ne saurait être suspect, parle de l'ouverture de la Faculté de droit de l'Université catholique de Paris dans un langage libéral auquel nous empruntons ces mots, qui sont l'analyse du discours de M. Terrat:

« M. Terrat est un jeune agrégé de l'Université de l'Etat, ancien élève de l'école des Chartes; il doit tout à l'enseignement officiel et il a eu le bon goût de le proclamer publiquement au début de son cours. — Nous ne venons, a-t-il dit en substance, ni faire une révolution dans l'enseignement ni commencer une lutte contre l'Université. Nous sommes catholiques romains et nous tenons à honneur de le déclarer; mais si nos principes sont plus hauts que ceux des professeurs de l'Etat, nous enseignons la même science qu'eux. Nous n'avons aucun des projets destructifs qu'on nous attribue. Nous respectons l'Université; nous sommes les élèves de ses maîtres, dont le caractère est aussi élevé que leur talent est admirable, ce qui est beaucoup dire; nous désirons rester leurs amis. Mais nous croyons que le monopole est une chose funeste, tandis que la liberté, au contraire, est aussi féconde dans l'ordre moral que dans

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 21 NOVEMBRE 1875.

— 17 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX.

VIII

(Suite)

Il s'arrêtait, par instant, pour surprendre les fugitives impressions de sa compagne, dont le mutisme prolongé l'alarmait.

Mais sur ce front pur, où la tristesse seule se laissait lire, rien ne révélait les douces émotions qu'il tâchait d'éveiller.

Le soleil, moins ardent, glissait entre les ramures ses fils d'or, et les oiseaux, secouant leur léthargie éternelle, éveillaient dans chaque branche le mouvement et la mélodie.

On entendait un bruit de voix vers le château et la cloche du dîner s'agita bruyamment.

Ces vulgarités stimulantes produisirent leur effet immédiat; aussi bien M. Firmerol se sentait-il à bout d'éloquence sentimentale.

— Si je me suis trop avancé, mademoiselle, conclut-il; si j'ai eu la maladresse, en vous dévoilant mon cœur, de froisser l'angélique réserve du votre,

punissez-moi tandis que nous sommes seuls encore; ne montrez pas au parent, à l'ami qui ne m'ont point cru trop indigne de vous, combien ils avaient trop présumé. Que cette fleur, la dernière peut-être de la saison, soit ma prière suprême et votre réponse aussi. Vous pouvez la prendre ou la repousser sans redouter de soulever en moi d'autres sentiments que la gratitude la plus tendre ou la soumission la plus respectueuse.

Et Lucien offrait une rose en parlant ainsi, la rose que, distraite, Odette prit et respira.

C'est ainsi qu'elle avait donné sa main. La voix de basse joyeuse du baron éclata comme un tonnerre.

— Eh! Desplanches, mon ami, voyez-vous cela, voyez-vous ces yeux de tabellion? Comme la jeunesse nous fait rougir de nos lenteurs et de nos précautions incessantes? Tandis que nous discutons en bon tuteur et en digne paperassier que nous sommes, voilà nos jeunes gens qui tombent d'accord sans tant de finesses. Nous vous regardions, mes enfants... Il ne faut pas grande perspicacité pour deviner, à votre air heureux, monsieur Firmerol, que tout va le mieux du monde entre vous.

— O mon oncle! ne parlez pas ainsi!

balbutia la malheureuse Odette, épou-

vantée de cette brutale immixtion dans ce qu'il appelait un accord et qui n'était qu'une surprise.

Une surprise dont elle sentait les liens blessants sans trouver dans son découragement absolu la volonté de les secouer.

— Pourquoi rougir, ma chère petite. Le bonheur passe à portée de ta main, tu y crois, tu l'acceptes; nous l'acceptons, et nous allons tous être heureux; quoi de meilleur? continua le baron impitoyable.

Odette ne rougissait pas pourtant, quoi qu'il en dit; elle se sentait devenir pâle comme une trépassée, pâle de honte et de colère.

Elle pouvait subir sa destinée avec résignation, elle ne savait pas supporter les plaisanteries lourdes et fausses du tuteur qui la livrait.

Dans ses yeux s'alluma l'éclair d'une révolte suprême; sa taille se cambra orgueilleusement; on vit trembler sur ses lèvres irritées la vérité prête à faillir en dures paroles.

Le notaire eut froid entre les épaules.

— Ah! chère mademoiselle, prononça-t-il béatement, je suis écra-

se de satisfactions inattendues. Le double bonheur que j'entrevois pour vous, pour ce cher baron, pour la plus aimable des veuves, pour le pays tout entier,

me cause un trouble bien légitime qui m'empêche de vous exprimer à tous, comme je le sens, mon dévouement et mes souhaits.

Odette n'entendit qu'un mot: « la plus aimable des veuves ». Ce mot, c'était sa condamnation sans appel. Quand son oncle, aveuglé, enivré, confiait ainsi son prochain bonheur avec la fatuité de ses cinquante-huit ans rayonnants et exigeants, comment ne pas sentir qu'il la briserait, elle, plutôt que d'abandonner une parcelle des joies entrevues?

C'était fatal!... A quoi servait de rejeter aujourd'hui le prétendant vulgaire pour retomber demain peut-être aux mains d'un mari plus odieux.

Par un seul regard elle arrêta le verbiage du notaire et glaça la façade du baron.

Ils y lurent la volonté d'être respectée dans son obéissance et délivrée des fausses démonstrations.

— Mieux vaut n'en point parler, messieurs, dit-elle avec un froid polie.

Ils comprirent qu'elle n'était ni dupe, ni fascinée; qu'elle voulait bien accepter un joug, mais ne supporterait pas qu'on se méprît sur ses sentiments.

Lucien, malgré son contentement de soi, le sentit avec non moins d'intensité. Si sa vanité souffrit de cette

découverte, son intérêt bien compris le porta à n'en rien laisser soupçonner.

Il crut plus prudent de passer pour un fat que pour un homme de proie.

Le notaire et le baron crurent plus sage de recueillir les bénéfices du fait accompli que d'en discuter les termes.

Mais il demeura acquis que, de cette bienheureuse promenade dans le parc, les deux jeunes gens rentraient fiancés et bien fiancés.

Odette ne protesta plus. Lucien eut le bon goût de mettre une sourdine aux clans de sa reconnaissance.

Le dîner fut presque gai; la soirée remplie par un whist plein d'entrain. Le baron avait des éblouissements, en songeant qu'à partir de ce jour béni, il n'était plus tenu à aucune espèce de contrainte et pouvait jeter à tous les échos le nom de Coraly Turquet.

Odette, fiévreuse, se prêtait à tout. Que lui importait, après avoir sacrifié les aspirations les plus pures de sa jeunesse, d'accorder quelques paroles banales et quelques sourires sans lumière à ceux qui avaient déjà tant demandé et tant obtenu?

IX. Les quelques jours qui suivirent ces fiançailles rapides apportèrent à Mlle de Montchenetz, à défaut d'un contentement qu'elle ne devait plus connaître, une sorte de résignation dont la passi-

on n'était pas sans douceur. La joie exubérante de son oncle eût été la meilleure récompense de sa soumission, s'il lui avait été possible d'oublier à quel autre bonheur elle contribuait en même temps.

Le bonheur de Mme veuve Turquet Une femme de réputation équivoque e d'ambition déloyale!

C'était là l'épine cruelle d'une situation silencieusement subie.

Lucien Firmerol, malgré son outre-cuidance, avait le tact de se montrer ému sans faveur, et de se faire supporter par la jeune fille.

Il n'était ni sot, ni ridicule, en somme. Il avait assez d'esprit pour étourdir, au moins par instant, celle qu'il ne pouvait charmer.

Si son assurance déplaisait à Odette, sa gaieté le lui faisait oublier. Sa jeunesse aussi, quoique un peu entamée par des aventures laissées dans l'ombre et par quelques rides trop visibles, n'avait pas encore tout à fait perdu sa saveur de fruit vert. C'était un attrait auquel, naïvement, la pauvre Odette cherchait à se rattacher.

Il est jeune, il doit être bon; il dit m'aimer, je l'aimerai peut-être, pensait-elle en faisant des efforts consciencieux pour atteindre ce résultat.

Des efforts pour aimer!... (A suivre).